

Pour un enseignement émancipateur de la citoyenneté

Le thème 1 évoque (Fiche 6) la nécessité de donner à l'apprentissage de la citoyenneté au collège et au lycée toute sa dimension émancipatrice, à rebours d'une conception autoritaire de l'éducation et des « valeurs de la République ».

Comment concevoir des contenus d'enseignement qui permettent un tel apprentissage de la citoyenneté ?

La société est traversée de multiples conflits, contradictions, enjeux, qui doivent être abordés dans les contenus d'enseignement, dont l'EMC, en ne s'interdisant aucune « question vive ». Il s'agit de concevoir des programmes permettant d'aborder ces questions touchant à l'exercice de la citoyenneté dans l'ensemble des disciplines et des enseignements, sans se cacher derrière la « neutralité ». Cette neutralité est aujourd'hui trop souvent brandie pour dépolitiser l'apprentissage de la citoyenneté au sein des établissements scolaires. On ne peut pas apprendre la citoyenneté sans toucher à des enjeux politiques. Il est plus que jamais nécessaire, en particulier, de faire entrer dans nos programmes disciplinaires l'histoire et l'actualité des luttes, la prise de conscience des rapports de domination, mais aussi des moyens d'action à la disposition des citoyennes et citoyens (exemple : des éléments de droit du travail, dès le collège). Le sentiment d'impuissance face un système politique qui ne remplit pas ses promesses démocratiques nourrit dans la population l'attrait pour les théories du complot et les propositions de l'extrême-droite. Les contenus d'enseignement doivent être pensés pour donner aux futures citoyen·nes la confiance dans leur capacité d'agir.

Pour ce faire, l'école publique doit aussi favoriser l'existence de liens sociaux, quand ces derniers peuvent sembler se détériorer à l'extérieur. La crise sanitaire et sa gestion politique ont exacerbé des tensions déjà présentes, et conforté des postures individualistes au détriment de l'intérêt général et de l'entraide. La pandémie a aussi induit un rapport différent au temps, qui empêche de se projeter dans un avenir commun, et qui enferme dans l'immédiateté. Cette difficulté à se projeter est délétère pour des adultes en devenir. Les lieux, temps et formes scolaires qui participent à la vitalité des liens sociaux sont multiples : vie scolaire, temps en classe, hors la classe, enseignements disciplinaires, interventions associatives, sorties et voyages... La question de l'apprentissage de la citoyenneté à l'école dépasse donc largement le périmètre de l'enseignement moral et civique. Il s'agit aussi de permettre un fonctionnement réel de la démocratie collégienne et lycéenne. Dans les faits, de nombreux obstacles viennent contrarier cette dernière. Pourtant, pour former des citoyennes et citoyens, il faut commencer par permettre aux élèves de pratiquer la citoyenneté, pour qu'ils et elles soient convaincu·es que leur parole, leurs voix comptent au sein d'une micro-société qui est celle de la classe et de l'établissement.

Un telle conception des apprentissages civiques nécessite de consacrer des moyens à la formation des personnels (formation à des contenus scientifiquement exigeants et à des pratiques variées). Ces derniers auront aussi plus que jamais besoin de temps pour réfléchir, individuellement et en équipe, à la manière de mettre en œuvre cet enseignement émancipateur de la citoyenneté.

Amélie Hart et Christophe Cailleaux, secteur Contenus.